

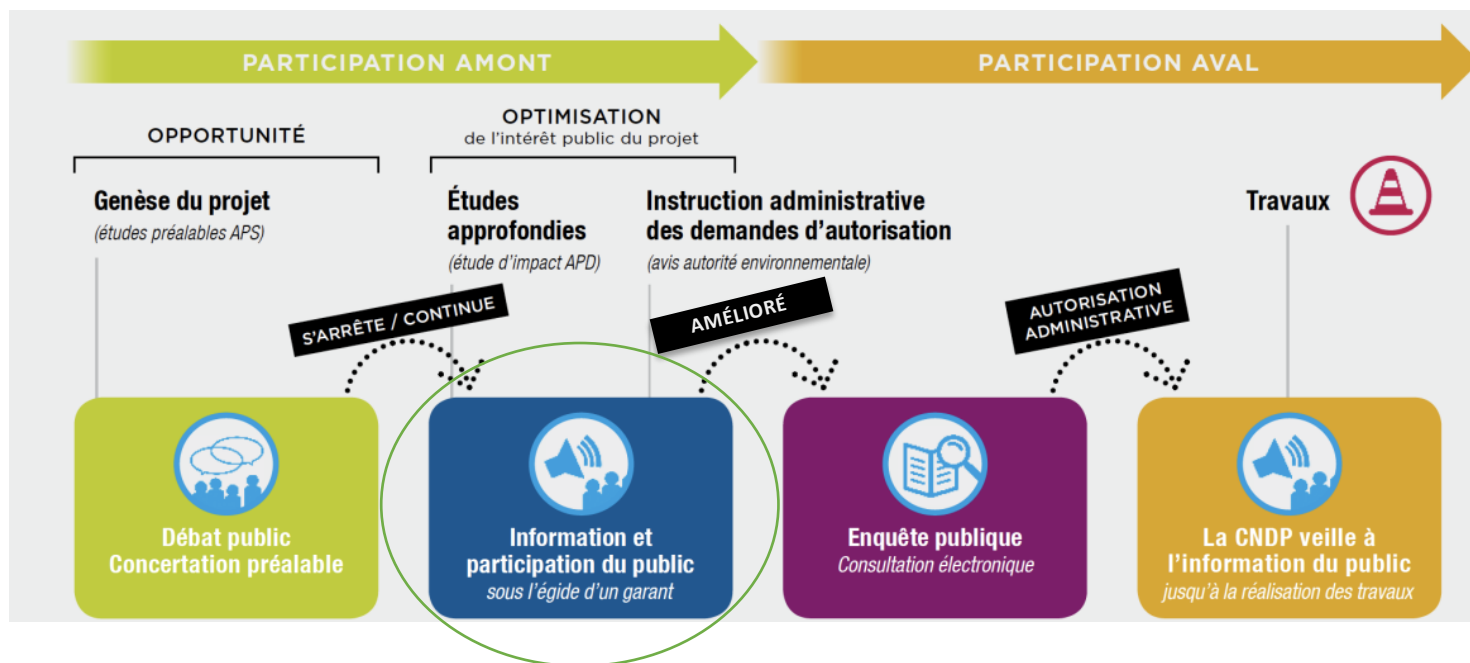


ATELIER PARTICIPATIF N°2 :
TRANSMISSION DU DOMAINE
AUX COLLECTIVITÉS
ET OUVERTURE AUX USAGES
JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

DÉROULÉ

1. Introduction
2. Quelques rappels sur le projet
3. Les options d'acquisition du domaine
4. Les possibilités d'usage du domaine
5. Travail en sous-groupes sur les usages du domaine
6. Restitution

La concertation continue qu'est-ce que c'est ?



Contact de la garante : Floriane DANHYER

floriane.danhyer@garant-cndp.fr



RAPPEL SUR LE PROJET

Franck BAUDIN et Mickaël SCUDELLER
Service développement grands projets
Arkolia Énergies

ARKOLIA ÉNERGIES, AUJOURD'HUI

- **Acteur majeur** du secteur des énergies renouvelables depuis 2009
- **+ de 140 collaborateurs**
- Entreprise française, indépendante, elle est active sur les domaines du **photovoltaïque, de l'éolien et du biogaz par méthanisation avec une puissance installée de 250 MW en 2020 répartie sur plus de 1 000 sites**
- 2 activités principales :
 - la construction d'unités de production d'énergies renouvelables
 - la vente d'électricité verte issue de ses propres sites de production
- **80 millions d'euros en 2020 de CA** (60 M€ en construction et 20 M€ en production).
- Depuis 10 ans, Arkolia Énergies a mis l'accent sur **sa stratégie d'innovation en internalisant sa R&D** et son laboratoire de méthanisation



LE SITE

SITUATION GÉOGRAPHIQUE :

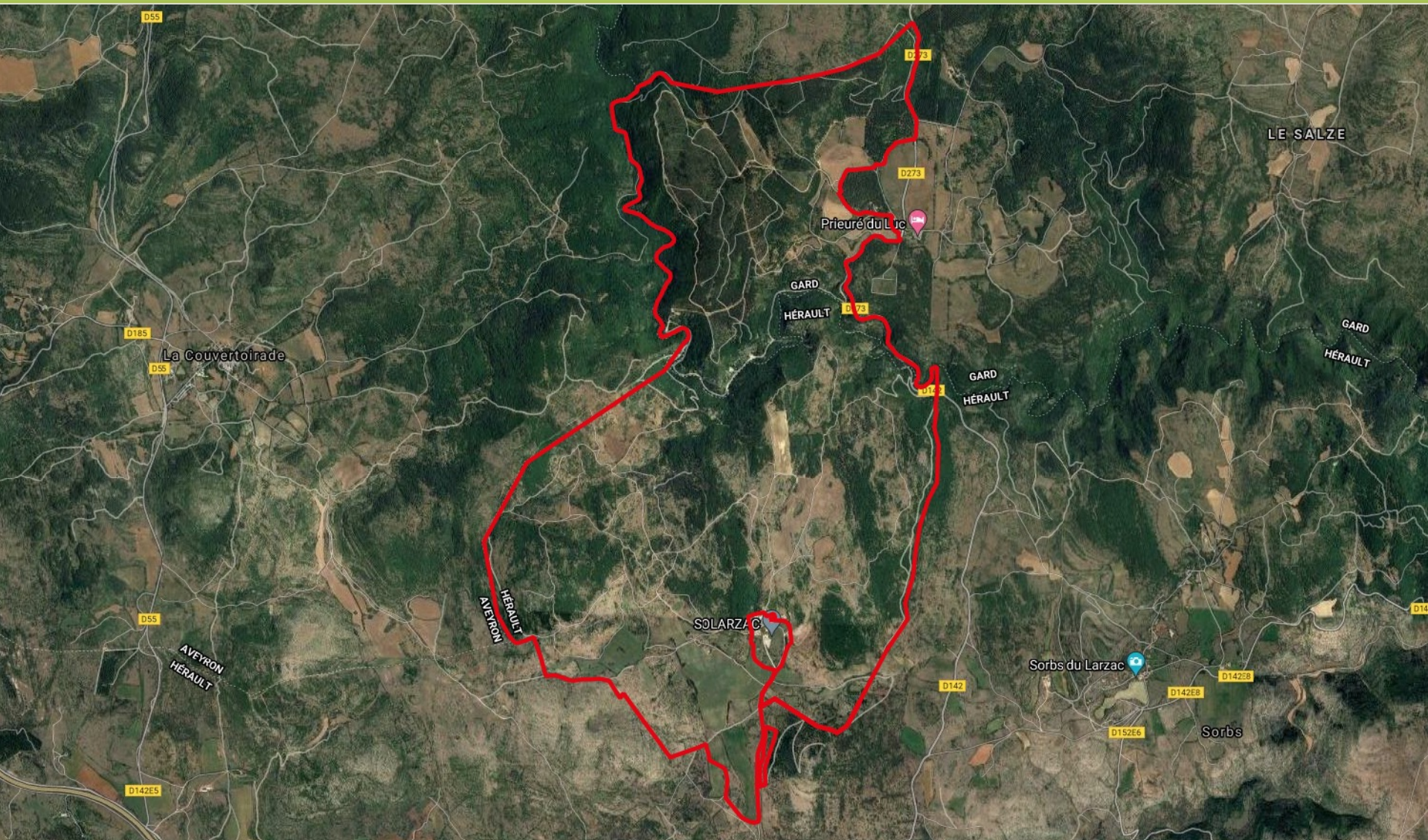
Situation géographique de la commune de Le Cros



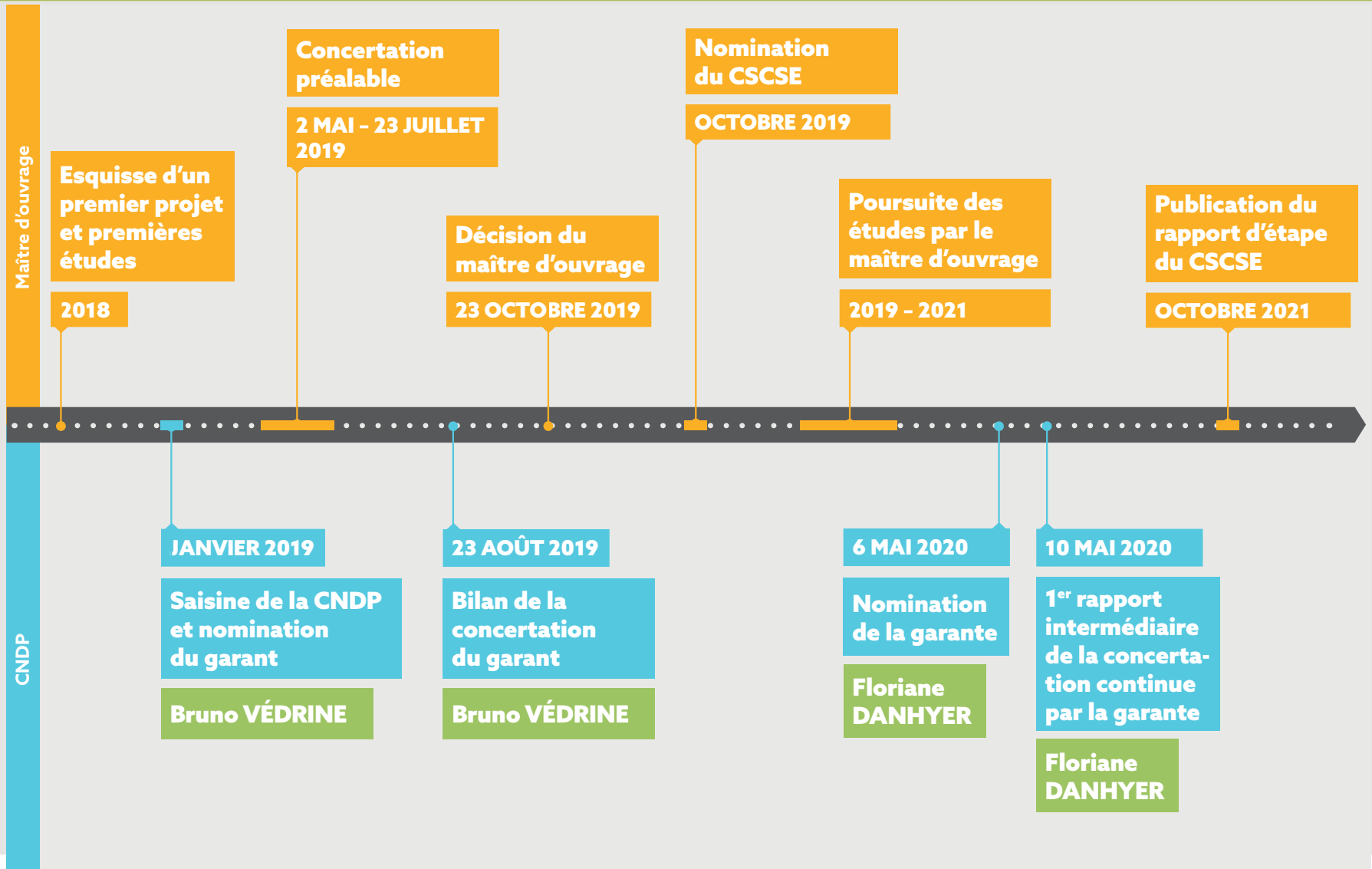
Situation géographique du domaine de Calmels



LE SITE



RAPPEL HISTORIQUE



LE PROJET PRÉSENTÉ EN 2019

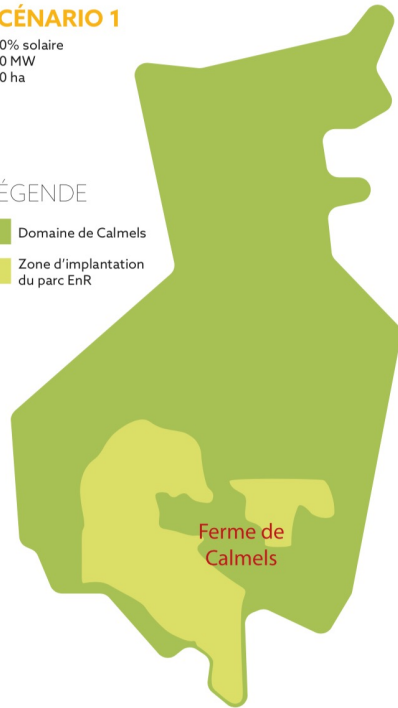
LES 3 SCÉNARIOS ENVISAGÉS

SCÉNARIO 1

100% solaire
180 MW
220 ha

LÉGENDE

- Domaine de Calmels
- Zone d'implantation du parc EnR



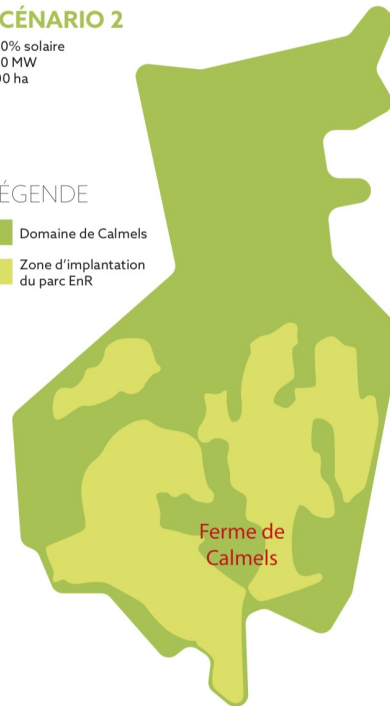
- Surface utilisée : 220 ha
- Prod. élec. : 240 GWh/an
- Équi. conso. : 113 000 habitants

SCÉNARIO 2

100% solaire
320 MW
400 ha

LÉGENDE

- Domaine de Calmels
- Zone d'implantation du parc EnR



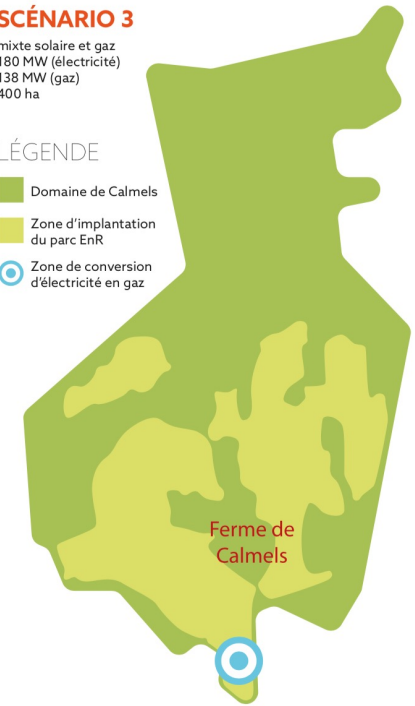
- Surface utilisée : 400 ha
- Prod. élec. : 430 GWh/an
- Équi. conso. : 200 000 habitants

SCÉNARIO 3

mixte solaire et gaz
180 MW (électricité)
138 MW (gaz)
400 ha

LÉGENDE

- Domaine de Calmels
- Zone d'implantation du parc EnR
- Zone de conversion d'électricité en gaz



- Surface utilisée : 400 ha
- Prod. élec./gaz : 240 GWh/an – 106 GWh/an
- Équi. conso. : 113 000 (élec.) et 30 000 (gaz)

LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION

- **Des inquiétudes exprimées :** environnement et la biodiversité, classements et labels, technologie, multiplication de projets similaires, covisibilité du projet.
- **Des opportunités identifiées :** transition énergétique, agriculture et retour de l'agropastoralisme, financement, retombées locales et l'emploi.



LA DÉCISION DU MAÎTRE D'OUVRAGE

- **Poursuite des études :** Élaborer un projet de taille réduite avec des garanties supplémentaires :
 - réduction de l'impact paysager
 - protection de la biodiversité
 - de limitation de la conso. en eau
 - création d'une activité agropastorale
 - reprise du foncier, actuellement privé, par le territoire
 - partage des retombées fiscales et des emplois créés par le projet
- **La mise en place d'un Comité de suivi et de pilotage pluridisciplinaire et scientifique (CSCSE).**
- Information régulière et objective du public et des parties prenantes.

LES ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

OBJECTIFS

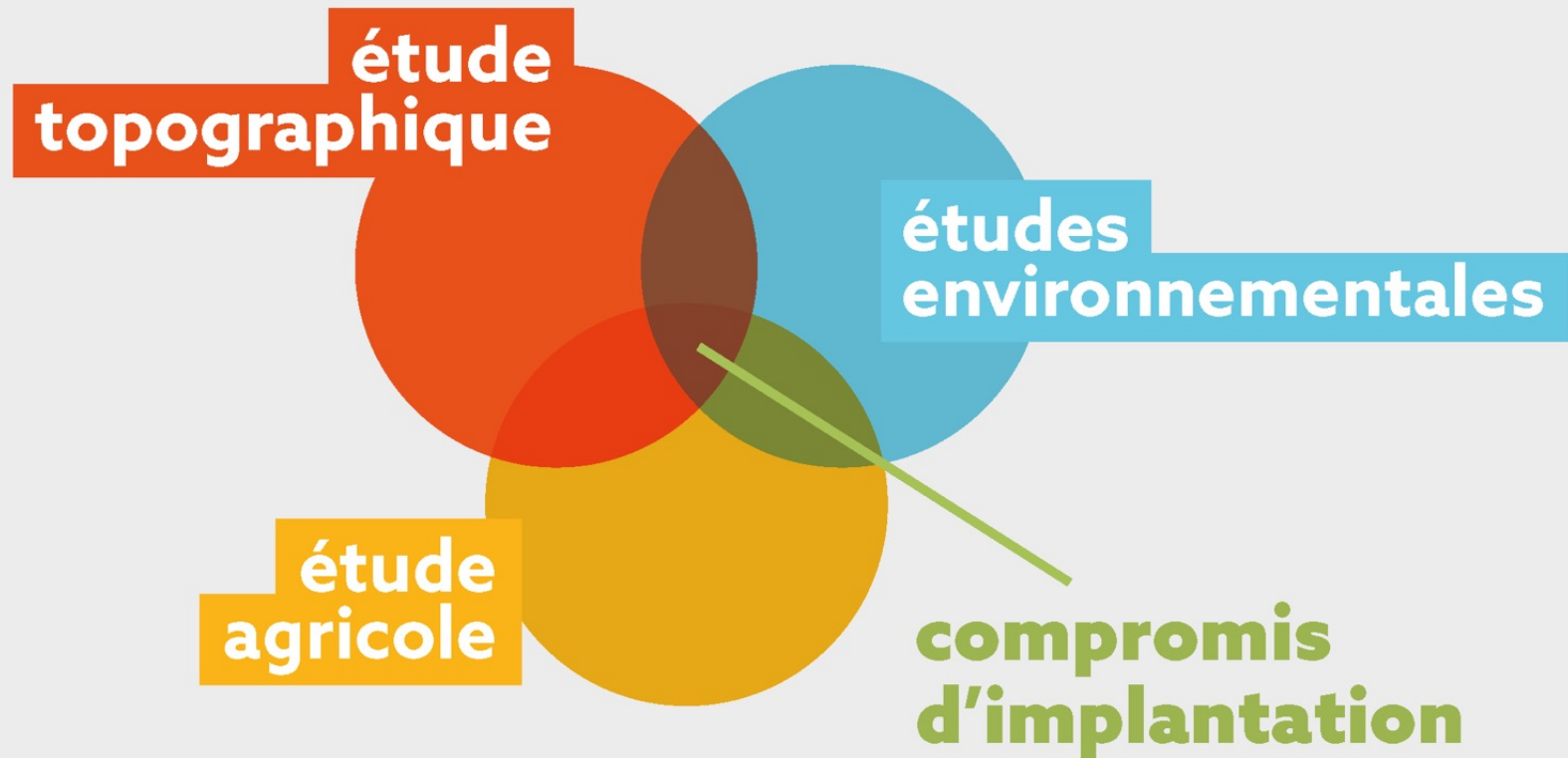
- **poursuivre la définition** du projet énergétique
- **apporter des garanties** en matière de protection de l'environnement, d'activité agropastorale et d'insertion paysagère.
- **élargir la palette des choix** à proposer à la concertation.

À cet effet, le maître d'ouvrage a sollicité des bureaux d'études pour effectuer :

- **des études environnementales complémentaires** via une nouvelle campagne d'expertises naturalistes,
- **une étude agricole** avec une analyse du potentiel fourrager et de la création d'activité agropastorale,
- **un relevé topographique** de l'ensemble du site,
- **la pré-définition d'un volet hydrogène vert**

Le contexte sanitaire lié à la Covid-19 a décalé la mise en œuvre de ces études dont le champ a par ailleurs été élargi à la partie gardoise du site (domaine du Luc).

LES ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES



LES OBJECTIFS DE CETTE NOUVELLE ÉTAPE

Arkolia Énergies :

- **a d'ores et déjà acté deux modifications** par rapport au projet d'origine :
 - **La surface dédiée à l'implantation du parc photovoltaïque sera au maximum de 200 ha**, pour limiter son emprise au sol et ses impacts sur la biodiversité et le paysage. Cette surface maximum permettrait la production de 150 à 200 MWc ;
 - **L'option de méthanation est définitivement abandonnée.**
- **Invite les acteurs du territoire à venir exprimer** leurs priorités et leurs lignes rouges quant aux questions soulevées par le projet.
- **Propose de construire ensemble un projet** d'avenir adapté aux besoins du territoire et de ses habitants.

4 QUESTIONS CLÉS

Considérant que la proposition de scénarios différenciés pouvait donner aux acteurs du territoire le sentiment de ne pas participer pleinement à sa conception, **le maître d'ouvrage a fait le choix de ne pas présenter de nouveaux scénarios, mais de débattre collectivement autour de quatre questions ouvertes**

- Quels enjeux et quelle implantation du parc photovoltaïque ?
- Quels usages des espaces restitués au public ?
- Quel projet agro-pastoral ?
- Quelle pertinence d'une option hydrogène ?



**LA PAROLE
EST À VOUS !**

**TRANSMISSION
DU DOMAINE
AUX COLLECTIVITÉS
ET OUVERTURE
AUX USAGES**





LA SITUATION ACTUELLE DU DOMAINE

Mickaël SCUDELLER

Resp. Développement Grands Projets
Arkolia Énergies

LA SITUATION ACTUELLE DU DOMAINE

DOMAINE DE CALMELS – AUJOURD’HUI

Un site fermé, non accessible, dédié à la chasse commerciale



1 000 ongulés sur le domaine



Une activité de chasse commerciale



Une clôture isolant 1 045 ha



Un site aménagé par l’Homme



Un sol rocailleux et surpâturé



Une alimentation extérieure



DOMAINE DE CALMELS - DEMAIN

Un site ouvert, collectif, à vocations agricole, naturelle et producteur d’énergies vertes

LA SITUATION ACTUELLE DU DOMAINE



LA SITUATION ACTUELLE DU DOMAINE



LA SITUATION ACTUELLE DU DOMAINE



LA SITUATION ACTUELLE DU DOMAINE

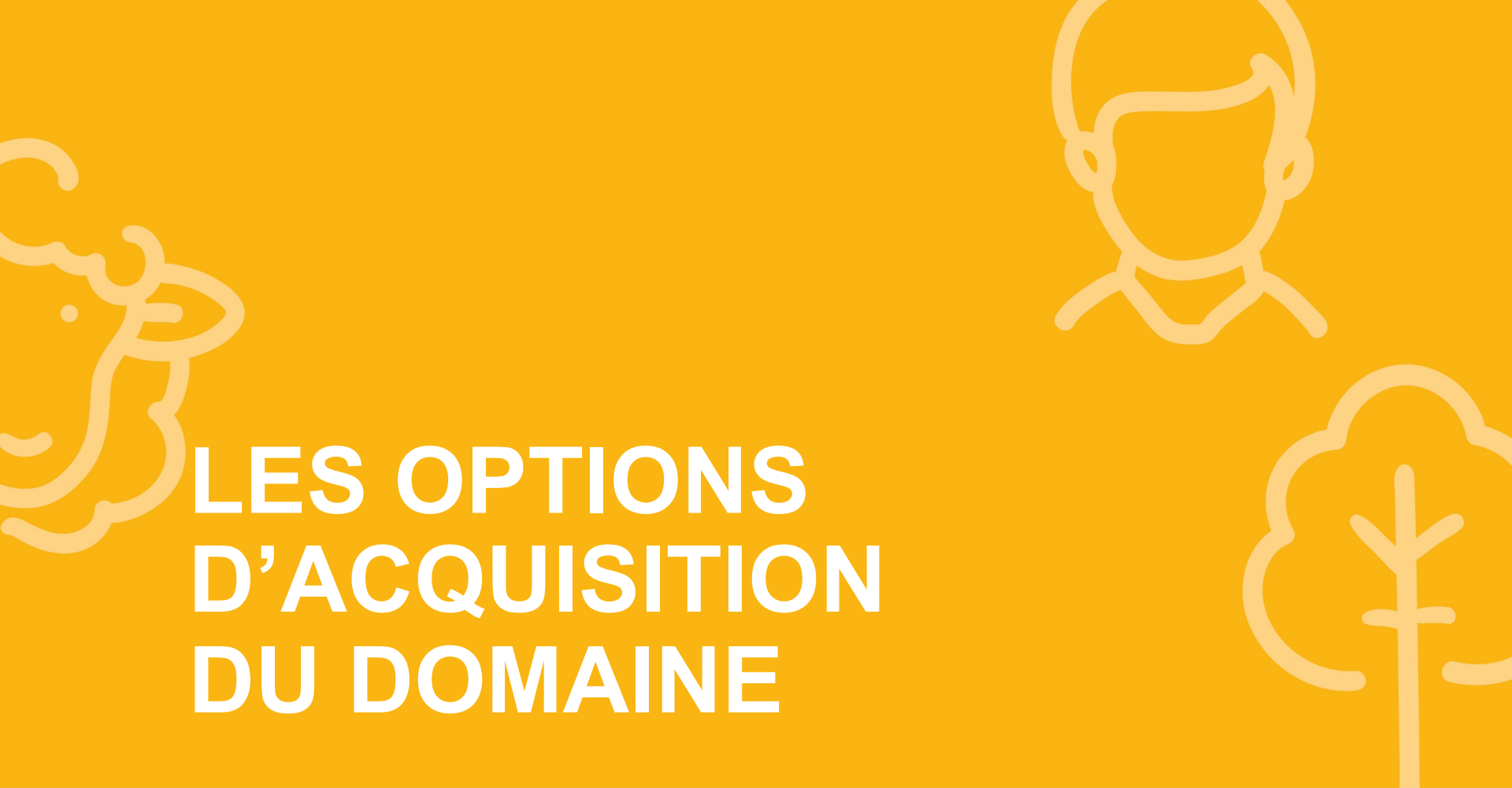


LA SITUATION ACTUELLE DU DOMAINE



LA SITUATION ACTUELLE DU DOMAINE





LES OPTIONS D'ACQUISITION DU DOMAINE

Mickaël SCUDELLER

Resp. Développement Grands Projets
Arkolia Énergies

LES OPTIONS D'ACQUISITION

OPTION N°1 :

- Le terrain retourne à la propriété collective
 - Maitrise complète du devenir du foncier et de ses usages
 - Acquisition d'un foncier en opération blanche
 - Renouveau agropastoral du site, préservation de la biodiversité, production d'énergie verte locale

LES OPTIONS D'ACQUISITION

OPTION N°1 :

LOYER VERSÉ PAR ARKOLIA ÉNERGIES



Société Publique (SPL/SEMOP) constitué des représentants des activités du site (chasseurs, randonneurs, Chambre d'agriculture, associations naturalistes) et des Collectivités territoriales intéressées.

Une banque spécialisée accorde un prêt à cette entité collective



Le loyer permet de rembourser le crédit sur la durée d'exploitation



Domaine de Calmels

SPL : Une Société Publique Locale est une structure juridique (société anonyme) à la disposition des collectivités locales françaises pour la gestion de leurs services publics.

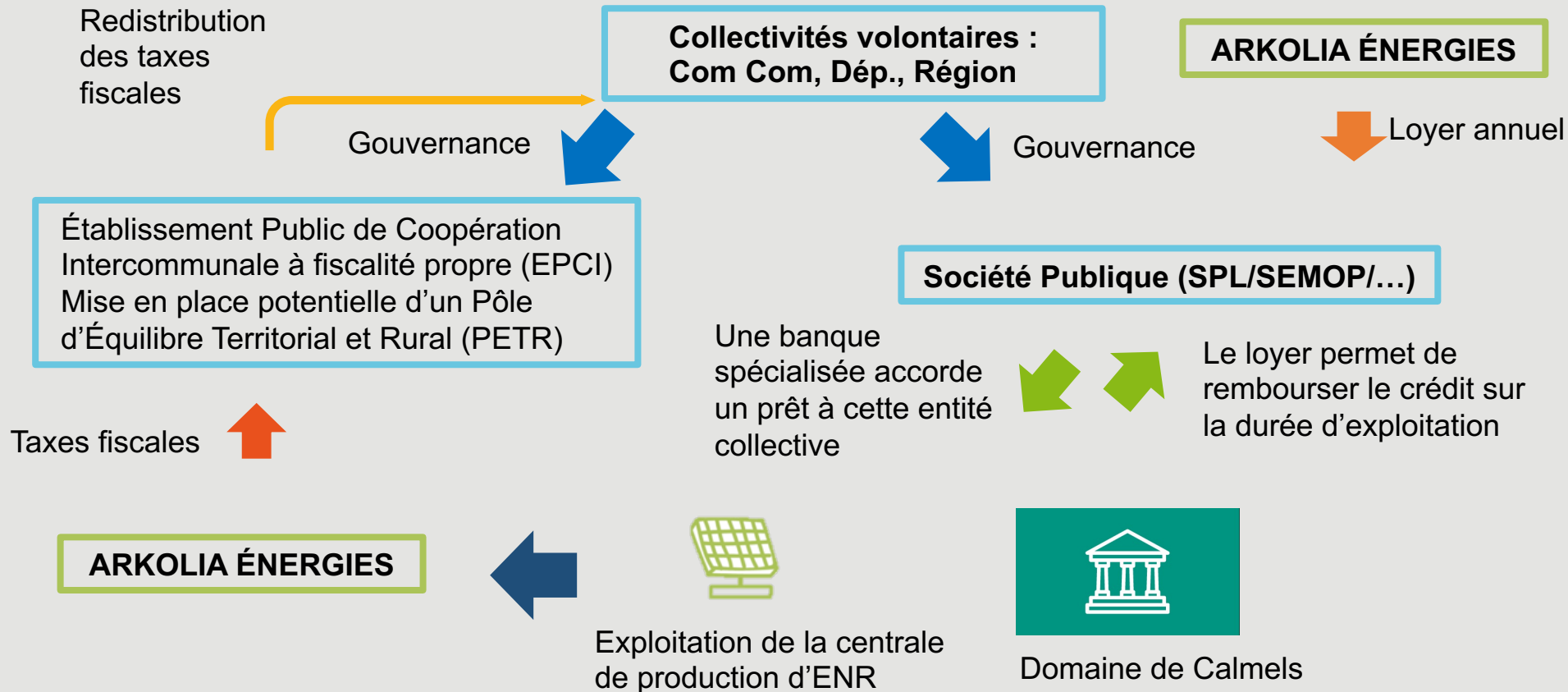
Le capital de la SPL est intégralement public.

SEMOP : Une Société d'Économie Mixte à Opération Unique peut réaliser des opérations d'aménagement, de construction ou d'exploitation de services publics à caractère industriel ou commercial ou de toute autre activité d'intérêt général.

Le capital public d'une SEMOP doit se situer entre 34% et 85%, le reste pouvant être privé.

LES OPTIONS D'ACQUISITION

OPTION N°1 :



LES OPTIONS D'ACQUISITION

OPTION N°2 :

- Arkolia Énergies acquiert le terrain
 - Mise à disposition du terrain hors centrale photovoltaïque aux acteurs du territoire pour en définir les usages et en assurer la gestion
 - Renouveau agropastoral du site, préservation de la biodiversité, production d'énergie verte locale
 - Le terrain reste sous propriété privée. Quid du devenir du terrain en fin d'exploitation de la centrale ?

LES OPTIONS D'ACQUISITION

OPTION N°3 :

- Le propriétaire vend le terrain à un tiers
 - Aucune maîtrise sur le devenir du foncier (propriétaire ? usages ?)
 - Activité potentiellement non bénéfique au territoire



**LA PAROLE
EST À VOUS !**



L'OUVERTURE AUX USAGES

Mickaël SCUDELLER

Resp. Développement Grands Projets
Arkolia Énergies

L'OUVERTURE AUX USAGES

TOURISME :

- Randonnée (ouverture d'un GR dans les gorges traversants le domaine ?)
- VTT
- Escalade dans les gorges
- Parapente
- Balades équestres
- Pêche dans les lacs
- Aires de pique-nique
- Autres ?

L'OUVERTURE AUX USAGES

GESTION DE LA BIODIVERSITÉ :

- **Plan de sauvegarde des espèces patrimoniales**
 - Maintien des populations existantes
 - Mise en place de moyens pour en accueillir de nouvelles
 - Suivi annuel, observation du développement des espèces
- **Limitation de certaines zones à l'activité humaine**
- **Autres ?**

L'OUVERTURE AUX USAGES

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES :

- **Sur la découverte de la biodiversité des Causses**
 - Parcours de découverte
 - Zone d'étude pour formation naturaliste
- **Sur l'activité agropastorale**
 - Visite des exploitations sur le site
 - Mise en place d'un musée de l'agropastoralisme (?)
- **Sur la production énergétique**
 - Visite de la centrale
 - Formation maintenance/exploitation
- **Station d'observation astronomique**
- **Autres ?**



TRAVAIL EN SOUS-GROUPES

Objectif : Proposer un ou plusieurs usages du domaine à tous



RESTITUTION



MODALITÉS DE PARTICIPATION

ATELIERS PARTICIPATIFS

Sur inscription

16/11/21 - 10h > 13h

Enjeux et implantation des panneaux photovoltaïques

18/11/21 - 14h > 17h

Transmission de la propriété du domaine aux collectivités et ouverture aux usages publics

22/11/21 - 14h > 17h

Accompagnement à l'installation d'une activité agro-pastorale et agricole durable

26/11/21 - 10h > 13h

Modalités et usages d'une production combinée d'électricité et d'hydrogène vert

PERMANENCES DU MO

Sur inscription

En visioconférence

17/11/21 - 12h > 13h

24/11/21 - 18h > 19h

01/12/21 - 13h > 14h

En présentiel, Mairie Le Cros

29/11/21 - 17h > 19h

RÉUNION PUBLIQUE DE CLÔTURE

02/12/21 – à partir de 18h

Salle polyvalente Jules Bral, Le Bosc

MODALITÉS DE PARTICIPATION

ÉCRIVEZ-NOUS

Via le formulaire d'expression sur www.solarzac.fr

Par email à l'adresse : contact@solarzac.fr

Par courrier à l'adresse :

Arkolia Énergies – SOLARZAC

ZA du Bosc

16 rue des vergers 34130 MUDAISON



Solarzac

des énergies positives
pour le Lodévois et Larzac

**ATELIER PARTICIPATIF N°2 :
TRANSMISSION DU DOMAINE
AUX COLLECTIVITÉS
ET OUVERTURE AUX USAGES**
JEUDI 18 NOVEMBRE 2021